

ANTISÉMITISME

## La CICAD dépose plainte pénale

Un Conseil fédéral se mettant à plat ventre devant la pression juive: tels sont en substance les griefs formulés par l'Association contre les usines d'animaux (ACUSA) dans la dernière livraison de sa revue. Des accusations qui, «sous couvert de la protection des animaux», portent gravement atteinte à la dignité du peuple juif et minimisent grossièrement l'Holocauste, dénonce quant à elle la CICAD (Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation). Qui a déposé plainte pénale contre l'auteur du texte incriminé, dont nous nous bornerons à citer cet extrait: «Il serait temps de stopper enfin ces crimes contre les animaux au lieu de ressasser hypocritement continuellement les crimes du passé contre l'humanité». Des propos similaires ont déjà valu au responsable de la publication incriminée une peine de 45 jours avec sursis prononcée par la justice zurichoise, rappelle la CICAD.

